Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260928-2026_09_28_15-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 28 septembre 2026

N° 2026/09/28/15

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* : **25** *Nombre de votants* : **33**	*Date de convocation :* *22 septembre 2026*

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Anne-Marie ECHELARD, Maire de Châteaugiron.

Présents :			
Catherine TAUPIN	Jean-Marc LÉVÊQUE	Tiphany LANGOUMOIS	Olivier DUDA
Séverine MAYEUX	Ludovic LONCLE	Christophe REBULARD	Bertrand TANGUILLE
Bruno VETTIER	Sandrine GUEGUEN	David KELDERMANS	Nicolas ANGER
Arnaud BOMPOIL	Emilie GAUDRÉ	François BRISSIER	Clémentine JULIEN
Samuel LEFEUVRE	Olivier BODIN	Bénédicte PINARD	Laurent CHAUSSERAY
Solenn ROUGERIE	Marie GUERINEL (jusqu'au point 10)	Schirel LEMONNE (jusqu'au point 8)	Stéphane KERSULEC

Absents :	
Jean-Charles BRIAND donne pouvoir à Olivier DUDA	Stéphanie DOUESSIN donne pouvoir à Sandrine GUEGUEN
Isabelle CHARPENTIER donne pouvoir à Laetitia MIRALLÊS	Lisa BOISRAMÉ donne pouvoir à Samuel LEFEUVRE
Ludivine ROUAUT donne pouvoir à Clémentine JULIEN	Schirel LEMONNE donne pouvoir à Olivier BODIN (à son départ)
Marie GUERINEL donne pouvoir à Stéphane KERSULEC (à son départ)	Romane GALLIAN donne pouvoir à Christophe REBULARD

Secrétaire de séance désignée : Madame Tiphany LANGOUMOIS

Objet : Budget principal DM n°1

Rapporteur : Anne-Marie ECHELARD

Objet de la décision modificative

La décision modificative n°1 **(Annexe 1.15)** vise à prendre en compte :

- La location d'un véhicule électrique réfrigéré pour la cuisine centrale
- La réalisation d'un audit entomologique visant à comprendre la prolifération de mouches sur le secteur sud de la ville
- L'achat de ventilateurs et climatiseurs
- La modification du calendrier de versement des subventions « restauration » aux écoles Saint-Jean Baptiste et Saint Pascal
- La réalisation en régie de travaux à la salle Chénedé (qui devaient être externalisés) : réfection du hall et du local arbitre
- Le versement de solidarité aux communes sinistrées de Gironde (cf. point n°10 de la présente note)
- L'ajustement du reversement de l'excédent assainissement au PCC, étalé sur 3 ans (cf. point n°12 de la présente note)
- La réalisation de travaux à la salle du Séminaire : rabotage et ponçage du parquet, traçage
- Des écritures spécifiques pour permettre le remboursement par le PCC de travaux de voirie consécutifs à des travaux d'assainissement (cf. point n°13 de la présente note)

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260928-2026_09_28_15-DE

Équilibre de la décision modificative

L'équilibre de la DM se fait :

- Par une diminution du virement à la section d'investissement
- Par une diminution d'un emprunt

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11,
Vu le budget primitif 2026 de la commune,
Vu le détail des mouvements de crédits,
Vu l'avis favorable de la commission « Stratégie budgétaire et finances » du 15 septembre 2026,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Adopte la décision modificative n° 1 du budget principal, dont le détail des mouvements de crédits est joint en annexe, portant sur un montant net de 6 000,00 € en section de fonctionnement et 272 896,85 € en section d'investissement**
- **Équilibre cette décision modificative par une réduction de 34 625,36 € du virement à la section d'investissement et par une diminution de 674 805,89 € du besoin d'emprunt initialement prévu.**

Pour Copie Conforme,
La Maire,

MAIRIE de CHATEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Anne-Marie ECHELARD

La secrétaire de séance,

L'Adjointe déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et à la Parentalité

Tiphany LANGOUMOIS

Tiphany LANGOUMOIS